

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du

SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 26 MARS 2003

Objet : L'an deux mille trois et le vingt six Mars
à dix huit heures

Festival
International
des Orgues de
la Roya-Bévéra
2003

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le centre de Lantosque, sous la présidence de Monsieur Jean THAON
Présents ou Représentés :

MM. THAON, ALUNNI, BALARELLO, BARBIER, ESTROSI, FOUQUES,
GILLY, GINESY, LAURIERE, LORENZI, MARY, PAUGET, VEROLA,
VELAY, PELLETIER.
MMES ALLAVENA, FORESTIER, RAYBAUD, RENAUDO, ROUANET,
SOMARIA, STEFANI.

0303/03

Le Président présente à l'Assemblée le bilan du "1er Festival International des Orgues des vallées de la Roya-Bévéra" qui a mis en valeur ce patrimoine d'une grande richesse en orgues, suite logique de la politique de restauration et d'entretien entreprise par le Conseil Général des Alpes-Maritimes.

Le projet 2003 consiste à reconduire ce Festival International d'Orgues Historiques en réalisant 8 concerts durant la période estivale dans les communes de Ventimille, Airole, Breil sur Roya, Fontan, Saorge, la Brigue, Tende et Sospel. Des visites guidées seraient organisées avant les concerts pour faire découvrir au public les plus beaux monuments sacrés d'un patrimoine architectural inestimable.

En conséquence, le Président propose de solliciter du Conseil Général des Alpes-Maritimes une aide financière pour la reconduction du Festival International des Orgues Historiques de la Roya-Bévéra dont le montant est évalué à 30 000 euros.

Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité :

- approuve l'édition du Festival d'Orgue de la Roya-Bévéra,
- sollicite une subvention auprès du Conseil Général des A.M.,
- charge le Président d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président
Jean THAON

